

Recours aux droits fonciers collectifs pour renforcer la gouvernance locale et réduire les conflits fonciers

Le défi

Au cours des dernières années, les gouvernements de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont accordé de nombreuses concessions foncières aux élites nationales et à des investisseurs étrangers pour le développement de l'agro-industrie et de l'exploitation forestière et minière. À l'heure actuelle, le Mozambique et le Libéria enregistrent les taux de concessions foncières les plus élevés d'Afrique. De 2004 à 2009 seulement, le gouvernement du Mozambique a accordé plus de 2,7 millions d'hectares de terre dans le cadre de 405 projets d'investissement de grande envergure, soit 7 % des terres arables du pays. Au cours de la même période, le gouvernement du Libéria a accordé ou renégocié des concessions foncières visant une superficie totale de 1,7 million d'hectares, soit plus de 15 % du territoire national. En Ouganda, malgré l'existence de lois foncières permettant d'assurer la gestion des terres à l'aide d'un régime de tenure coutumière, qui couvre environ 80 % de la population, de nombreuses populations à risque, dont les femmes, ne profitent pas pleinement des droits fonciers prévus par ce régime. Cette situation s'explique principalement par la faible compréhension des droits fonciers en vertu de la tenure coutumière, le mauvais fonctionnement de la gestion étatique et coutumière des terres et des institutions de protection, ainsi que par la définition imprécise des règles des institutions formelles et coutumières.

La recherche

Les chercheurs mènent la toute première étude longitudinale portant sur les efforts déployés pour enregistrer les terres communales. L'éventualité pour que la protection des terres communales constitue une solution de rechange aux systèmes d'enregistrement des droits fonciers individuels n'est pas encore établie. Les premières données probantes indiquent que la protection des terres communales peut conduire à une gestion et une gouvernance foncière plus responsables à l'échelle locale et nationale, ce qui contribuerait à accroître la capacité des collectivités à négocier avec le gouvernement et les investisseurs étrangers lorsque des concessions foncières sont envisagées. En outre, les efforts consentis pour obtenir des droits fonciers collectifs ont fait avancer les droits fonciers des femmes et accru la participation de ces dernières aux processus décisionnels locaux. Parallèlement, les équipes mènent des études au Mozambique et en Ouganda afin de compléter les recherches sur les droits fonciers collectifs.

Les partenaires

- Sustainable Development Institute (SDI), Libéria
- Centro Terra Viva, Mozambique
- Land and Equity Movement in Uganda (LEMU), Ouganda
- Namati Inc., États-Unis
- University of Michigan, États-Unis



Efforts de protection des terres communales déployés au Libéria.
Photo: SDI

Les interventions à l'échelle des pays

- Au **Libéria**, la phase initiale de l'étude de recherche longitudinale qui sera menée dans les comtés de River Gee, de Maryland et de Lofa est en cours de préparation. La population totale des 90 collectivités sera distribuée aléatoirement entre deux groupes comptant chacun 45 collectivités.
- Au **Mozambique**, CTV a entrepris une recherche visant à comparer l'efficacité relative de l'octroi de droits individuels et de la protection des terres communales en ce qui a trait à l'obtention de droits fonciers pour les femmes dans la province d'Inhambane. Diverses méthodes qualitatives et quantitatives sont utilisées, notamment l'établissement de la situation de référence et de la mesure des incidences après les interventions, des discussions de groupe, des entrevues auprès d'informateurs-clés et une observation directe.
- En **Ouganda**, le LEMU a adopté une approche de protection des droits fonciers familiaux dans la sous-région de Teso et une approche de protection des droits fonciers collectifs dans la sous-région de Lango. Les deux approches sont mises en œuvre afin de protéger les droits fonciers en vertu du régime foncier coutumier, comme le prévoit la Constitution

de la République de l'Ouganda, adoptée en 1995, et plus précisément afin de soutenir et de renforcer la capacité de règlement des litiges fonciers à l'aide de régimes coutumiers, en particulier pour les populations à risque.

- En plus des projets propres à certains pays, une étude commune est réalisée dans différents pays afin d'examiner les répercussions des efforts de protection des terres communales à court, à moyen et à long terme.

Les résultats escomptés

L'analyse et les constatations permettront :

- d'approfondir les connaissances techniques et les connaissances liées aux politiques sur l'efficacité et les répercussions positives de la protection des terres communautaires comme moyen d'améliorer la sécurité de la tenure pour les collectivités;
- de renforcer la capacité des organismes locaux à documenter les processus de protection des terres communales et leurs répercussions, et à soutenir d'autres organismes à entreprendre des efforts similaires;
- de mieux orienter les débats nationaux et mondiaux sur la protection du régime foncier, en mettant l'accent sur la protection des terres communales comme solution pour les collectivités.

Les constatations et réalisations à ce jour

⇒ En **Ouganda**, En Ouganda, les chercheurs ont consulté 27 collectivités afin de discuter et de cibler des mesures de suivi en matière de protection des terres. Plusieurs collectivités ont élu des dirigeants locaux et adopté des constitutions écrites afin de régir leurs terres communales et d'améliorer la gouvernance.

- * Deux collectivités se sont inscrites en tant qu'entité juridique formelles en vertu des lois foncières.
- * Les données initiales démontrent une baisse du nombre de conflits relatifs aux terres dans certaines collectivités.
- * Les chercheurs ont créé des outils sur les droits fonciers des familles afin de soutenir l'amélioration de la sécurité foncière des familles, de réduire les conflits sur les terres familiales et d'accroître le respect des droits fonciers.
- * Les chercheurs ont commencé à suivre et à analyser l'efficacité, l'efficacités et les résultats positifs associés à la façon de traiter les dossiers fonciers, ainsi qu'à effectuer une comparaison du rendement des institutions coutumières et des institutions de l'État.

⇒ Au **Libéria**, dans le cadre de l'étude longitudinale, les données d'enquêtes réalisées auprès de plus de

2 000 ménages de 91 collectivités ont été recueillies. Des données qualitatives ont été recueillies dans 16 collectivités, notamment lors de discussions de groupe avec des femmes, des jeunes et des groupes minoritaires.

* Le rapport de base indique que la protection des terres communales représente une intervention opportune pour appuyer l'autonomisation juridique des collectivités et améliorer la sécurité foncière et la bonne gouvernance. Les données de l'enquête de base confirment bon nombre des hypothèses fondamentales formulées au sujet de l'état de la sécurité foncière des terres communales et des ressources naturelles.

* Le rapport de base a été présenté lors de la Conférence annuelle de la Banque Mondiale sur les terres et la pauvreté 2015.

⇒ Au **Mozambique**, l'équipe de projet recueille des documents sur les droits fonciers individuels des femmes et fait la promotion des efforts de délimitation des terres communales, lesquels incluent la création de mesures intra-communautaires de protection des droits des femmes. Diverses méthodes qualitatives et quantitatives sont utilisées, notamment des enquêtes initiales et des enquêtes après la prestation de services, des discussions de groupe, des entrevues auprès de répondants-clés et une observation directe. L'équipe de projet a élaboré des questionnaires de référence et formé des enquêteurs spécialisés en recherche.

⇒ Dans sa fonction de coordination, Namati a simplifié et amélioré les outils de suivi et d'évaluation du projet. Des entrevues ont été menées auprès des partenaires responsables de la mise en œuvre au sujet des défis et des lacunes associés au suivi et à l'évaluation.

⇒ Namati a rédigé des lignes directrices et un manuel sur la façon de réaliser les travaux de protection des terres communales.

L'échéancier

2013-2016

Le CRDI, qui est un élément clé de l'aide internationale du Canada, appuie des travaux de recherche dans les pays en développement afin d'y favoriser la croissance et le développement.

Centre de recherches pour le développement international

150, rue Kent • CP 8500 • Ottawa ON Canada K1G 3H9

Téléphone : +1 613 236 6163 • crdi.ca